

# La Ferme Animation

## CONTRAT DE RESERVATION

SARL GSD LA FERME 38 860 LES DEUX ALPES TEL 04 76 80 53 35 PORT06 80 77 32 08 FAX 04 76 79 09 25	CONTRAT N°..... LE..... Responsable de la : ..... Souscription : . .....
---	---

### CONTRAT établi le :

Entre M.....  
Et M..... Représentant de : LA FERME ANIMATION

Pour la manifestation : .....

Prévue-le : .....à.....heures.

A l'adresse : .....

A : . .....francs la part

Avec un supplément : OUI NON Pour un montant total de :

.....

### Acompte :

Monsieur, Madame : .....

Résidant à : .....

**S'engage à verser un acompte de 30 % à La Ferme Animation lors de la réservation.**

**Un second acompte de 20% sera verser un mois avant la manifestation.**

**Le Solde de tout compte sera verser au cours des préparatifs de la manifestation.**

**Pour les contrats de dernières minutes 50% à la réservation.**

**Aucune réservation n'est prise sans cheque d'acompte**

### Annulation :

En cas d'annulation par le demandeur, La Ferme Animation se réserve le droit de garder à titre de dédommagement les acomptes versés.

En cas d'annulation pour des raisons techniques, La Ferme Animation s'engage à rembourser intégralement les acomptes versés.

...../.....

# Ferme Animation

## CONTRAT DE RESERVATION

### Dispositions prévues par La Ferme Animation :

**Installation du foyer et préparation du plat géant.**

**Pas de mise à disposition de personnel pour le service ou le nettoyage des lieux.**

**Des affiches pour la promotion : Paella, Bœuf à la Broche Couleur au prix de 1 € pièce 60/40 cm.**

**Eventuellement des couverts, assiettes non restituables, serviettes disponibles pour un supplément de 0,50 € par personne.**

**La sécurité propre à ladite animation sera assurée par nos soins (barrières de protection autour du feu, bornes incendie) ;**

**Pour les manifestations au-delà de 100 km : forfait km selon cour du gazoil devis sur demande.**

### Dispositions à prévoir par le demandeur :

**Pour un emplacement non privé, une autorisation de la Mairie est nécessaire. Pour des dates exceptionnelles (14 juillet, 15 août...), une autorisation préfectorale est exigée.**

**Dérogation au prêt de la DDE pour véhicule de 36 tonnes si limitation.**

**Un jour avant la date prévue, un emplacement de 15 m par 15 m sera réservé à cet effet, ainsi que :**

- 1 prise de courant 380 V avec terre 3 phases + neutre + terre 20 ampères.
- 1 point d'eau potable réservé à proximité de la manifestation.
- 2 containers poubelles pour assurer la propreté.
- 1 emplacement prévu pour accueillir à proximité de la manifestation un poids lourd ( semi-remorque) de 18 m de long.

**En cas de mauvais temps, prévoir la souscription d'une assurance "intempéries".**

**IMPERATIF: Le sol doit pouvoir recevoir un véhicule de 36 tonnes.**

EN CAS DE PROBLEME D'ENLISEMENT LES FRAIS RESTERONT A VOTRE  
CHARGE

LE SOUSCRIPTEUR  
Faire précéder la signature par  
La mention « lu et Approuvé »

LA FERME ANIMATION  
le Représentant

SIRET 41 4313 478000 11  
CODE NAF 555 D NAFA 151FA  
TVA INTERCOM FR 03414 313 478